



LIBERATION DE TENZIN DELEK RINPOCHE

Tenzin Delek Rinpoche, lama tibétain né en 1950, condamné à mort le 2 décembre 2002 pour des faits qu'il n'avait pas commis, a vu sa peine, après une intense mobilisation internationale, commuée en prison à vie en janvier 2005 par la Haute Cour du Sichuan.

Tenzin Delek Rinpoche qui n'a jamais bénéficié d'un procès équitable et qui n'a cessé de clamer son innocence, n'est pas seulement une figure religieuse de tout premier plan au Tibet, il a également œuvré dans les domaines économiques, culturels et sociaux, par la construction d'orphelinats, de cliniques, d'hospices et la préservation de l'environnement.

Nous sommes préoccupés par la santé physique de Tenzin Delek et au nom de la convention des Droits de l'Homme, nous demandons

- aux autorités chinoises la libération immédiate de Tenzin Delek Rinpotché et de tous les autres détenus en rapport avec ce cas
- une enquête immédiate sur les tortures que ces hommes auraient subies en détention (conformément à la Convention contre la torture signée par la Chine)

NOM, PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

Veillez SVP retourner cette pétition, même partiellement remplie à :
La Porte du Tibet, R. des Savoises 15 1205 Genève

